

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL A 10 COMMUNES DES COTEAUX DE PRAYSSAS

Par arrêté en date du 05 octobre 2018, le Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal en vigueur. Elle se déroulera du lundi **05 novembre au mercredi 05 décembre 2018** (inclus).

### Article 1 : Objet

La présente enquête publique, organisée conformément à l'article L123-1 du Code de l'environnement, a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers dans le cadre du projet de PLUi des coteaux de Prayssas concernant 10 communes.

### Article 2 : Composition de la commission d'enquête publique

Le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné par décision en date du 24/09/2018, une commission d'enquête publique composée de M. Jacques SAUVAGE (chef d'établissement France Télécom retraité), en qualité de Président de la commission d'enquête, de M. Guy MARCHET et M. Serge GABASSI, en qualité de membres titulaires.

### Article 3 : Consultation du dossier

Le siège de l'enquête publique est situé à l'adresse suivante : Mairie de Prayssas – Place de l'Hôtel de ville – 47 360 PRAYSSAS. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête du projet de révision générale du PLUi est consultable au siège de l'enquête publique et dans les 9 autres mairies, aux jours et heures indiqués ci-après.

Mairie	Adresse	Horaires d'ouverture
Cours	Le Bourg 47 360 Cours	Lundi et jeudi de 13h30 à 17h30.
Granges sur Lot	1 Place Papon Lagrave, 47 260 Granges-sur-Lot	Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 17h. Mercredi : 09h à 10h. Vendredi : 14h00 à 17h00.
Lacépède	Le Bourg 47 360 Lacépède	Mercredi : 14h00 à 17h45. Vendredi : 09h à 12h.
Laugnac	Le Bourg 47 360 Laugnac	Lundi: 09h à 12h - 14h à 16h. Jeudi et vendredi: 09h à 12h.
Lusignan-Petit	Le Bourg. 47 360 Lusignan-Petit	Mardi et mercredi: 09h à 12h - 13h à 19h. Vendredi: 09h à 13h.
Madaillan	Le Bourg 47 360 Madaillan	Lundi, mardi et vendredi: 09h à 12h - 14h à 17h. Jeudi : 09h à 12h.
Montpezat	1 place de la Mairie 47 360 Montpezat	Du mercredi au vendredi de 15h à 18h.
Prayssas	Place de L'Hôtel de ville 47 360 Prayssas	Lundi : 09h à 12h. Mardi au vendredi : 09h à 12h - 16h à 18h. Samedi : 09h à 12h.
Sembas	Las Mirandos 47 360 Sembas	Mercredi de 09h à 16h.
Saint-Sardos	Le Bourg 47 360 Saint-Sardos	Lundi : 13h30 à 17h30. Mardi et jeudi : 09h à 12h30.

Le dossier mis à l'enquête publique est également consultable au **siège de la communauté de communes – rue racine – Saint Côme – 47190 AIGUILLON**, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant une demande écrite au siège de la communauté de communes.

### Article 4 : évaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale

La révision du plan local d'urbanisme intercommunal a nécessité la mise en œuvre d'une évaluation environnementale ainsi que l'avis de l'autorité de l'État compétente en matière d'environnement. Cette évaluation et cet avis font partie du dossier d'enquête publique.

### Article 5 : Observations et propositions du public

Toute personne peut formuler ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête publique :

- Sur les 10 registres papiers disponibles dans les mairies mentionnées ci-avant aux jours et heures indiqués.
- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1002>
- Par courrier, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la commission d'enquête du PLUi. **Siège de la communauté de communes du confluent et des coteaux de Prayssas – rue racine – Saint Côme – 47190 AIGUILLON.**
- Par voie électronique à l'adresse suivante : **enquetepubliquepluiprayssas@gmail.com.**

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1002>
- Gratuitement sur un poste informatique du siège de la communauté de communes.

Les courriers, courriels, et autres documents transmis seront annexés aux registres d'enquête et tenus à la disposition du public au siège de l'enquête pendant toute la durée de l'enquête.

### Article 6 : Permanences d'accueil du public

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux dates et lieux suivants :

Date	Horaire	Lieu
05 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Prayssas
06 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Madaillan
07 novembre	14h00 - 17h00	Mairie de Lacépède
09 novembre	15h00 - 18h00	Mairie de Montpezat
13 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Lusignan-Petit
	14h00 - 17h00	Mairie de Granges sur Lot
14 novembre	14h00 - 17h00	Mairie de Prayssas
15 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Laugnac
	14h00 - 17h00	Mairie de Cours
19 novembre	14h00 - 17h00	Mairie de Saint Sardos
20 novembre	14h00 - 17h00	Mairie de Madaillan
21 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Sembas
	15h00 - 18h00	Mairie de Montpezat
23 novembre	9h00 - 12h00	Mairie de Lacépède
	14h00 - 17h00	Mairie de Granges sur Lot
29 novembre	14h00 - 17h00	Mairie de Prayssas
03 décembre	09h00-12h00	Mairie de Laugnac
04 décembre	14h00 – 17h00	Mairie de Lusignan-Petit
05 décembre	14h00 – 17h00	Mairie de Prayssas

### Article 7 : Consultation du rapport et des conclusions de la commission d'enquête

Le rapport et les conclusions motivées de la commission seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, au service urbanisme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon, au siège de l'enquête publique, ainsi qu'en Préfecture de Lot-et-Garonne.

Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au : Service urbanisme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon.